

**Déclaration au nom du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti de l'ECOSOC par S.E.
Bob Rae, Représentant permanent et ambassadeur du Canada auprès des
Nations Unies et président du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti**

Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question concernant Haïti

New York, le 22 janvier 2025

Vérifier contre livraison

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti du Conseil économique et social. Le groupe compte 28 États membres qui se sont engagés à accompagner la transition démocratique et le développement socio-économique à long terme d'Haïti.

Monsieur le président,

Nous sommes profondément préoccupés par la grave crise humanitaire et l'escalade de la violence en Haïti, qui infligent d'immenses souffrances à la population haïtienne, et en particulier aux enfants.

Nous encourageons les autorités haïtiennes de transition à faire passer les intérêts du pays en premier et à travailler de manière inclusive et transparente pour instaurer la confiance entre les différentes parties prenantes, rétablir la sécurité, lutter contre la corruption, garantir la responsabilité et organiser des élections crédibles.

Soutenir les institutions haïtiennes pour apporter la stabilité et aider le pays à sortir de cette crise doit être la priorité absolue. La police nationale haïtienne, avec l'aide de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, travaille d'arrache-pied pour rétablir l'autorité de l'État dans les quartiers dominés par les gangs.

La situation exige toutefois un soutien beaucoup plus important pour sécuriser les communautés, les voies de transport vitales et les infrastructures essentielles.

Nous attendons avec impatience que le Secrétaire général propose des options solides pour le rôle futur des Nations Unies en Haïti, en tenant compte des leçons du passé et en se concentrant sur la nécessité de renforcer la capacité des institutions haïtiennes.

Nous demandons instamment à ce Conseil d'accéder rapidement à la demande d'Haïti, formulée il y a trois mois, de transformer la Mission multinationale d'appui à la sécurité en une opération de maintien de la paix des Nations Unies dans les plus brefs délais.

Il est également essentiel de mettre un terme aux flux illicites d'armes et aux flux financiers vers les gangs armés et de sanctionner et de traduire en justice les individus et les entités qui soutiennent les gangs et alimentent la violence.

Cependant, nous devons mobiliser une aide d'urgence pour répondre aux besoins humanitaires et de protection essentielle de la population haïtienne et accroître les

investissements dans le développement durable afin de jeter les bases d'un avenir meilleur dès maintenant.

Nous ne devons pas perdre de vue qu'il est indispensable de venir en aide aux personnes déplacées, de rétablir les services de santé essentiels, d'améliorer la production alimentaire locale, de rouvrir les écoles, de réintégrer les enfants et les jeunes recrutés par les gangs, de créer des occasions économiques et sociales, de soutenir les survivants de violence sexuelle et de violence fondée sur le genre et d'appuyer la prévention. Nous devons également aider Haïti à renforcer les systèmes judiciaire et correctionnel, à renforcer la participation des femmes à la transition du pays, à créer un espace de dialogue et de cohésion sociale au sein des collectivités et à renforcer la résilience d'Haïti face aux risques de catastrophes.

Monsieur le président,

Le mois dernier, Samarre, une jeune fille de 15 ans vivant à Port-au-Prince, a fait part à l'ECOSOC de l'expérience qu'elle a vécue lorsqu'elle s'est retrouvée piégée dans son école avec ses camarades au milieu de violents affrontements entre gangs armés. Malgré le traumatisme qu'elle a subi, elle caresse le rêve de vivre dans un pays où les enfants vivent en sécurité et en paix et voient l'avenir avec enthousiasme.

Nous devons agir maintenant pour que Samarre, d'autres jeunes et leurs familles en Haïti puissent réaliser ce rêve. Haïti ne peut pas attendre.